



Aude : sept nouvelles communes accessibles au Très Haut Débit internet

Badens, Bram, Capendu, Lézignan-Corbières, Portel des Corbières, Roquefort des Corbières et Cruscades sont désormais raccordées avec un débit allant jusqu'à 1Gbit/s.

C'est en septembre dernier qu'ont eu lieu, conformément aux annonces, les poses des premières prises très haut débit chez les particuliers des communes de l'Aude. Aujourd'hui, les particuliers peuvent demander leur desserte THD à leur opérateur habituel sur les communes, de La Palme ou Castelnaudary par exemple. Depuis quelques jours, sept nouvelles communes ont été raccordées par l'entreprise Emeraude THD, filiale du groupe Altitude infrastructure qui installe la fibre dans l'Aude sur délégation du Syndicat audois des énergies et du numérique (Syaden).

Choix libre de l'opérateur

"À partir d'aujourd'hui, écrit Emeraude THD dans un communiqué rendu public le 20 juillet, les fournisseurs d'accès Internet, de services de données et téléphonie THD directement raccordés au réseau sont en mesure de servir les premiers usagers, particuliers ou professionnels, des communes de Badens, Bram, Capendu, Lézignan-Corbières, Portel des Corbières, Roquefort des Corbières, Cruscades". Il faut savoir par ailleurs que le réseau Emeraude THD garantit une offre de services variée, compétitive et non discriminante au service des Audois, par la présence d'une trentaine d'opérateurs commerciaux destinés tant aux particuliers qu'aux professionnels. Concrètement, les Audois ont le choix entre l'un des 4 grands opérateurs commerciaux (Bouygues Télécom, Free, Orange, SFR) ou des acteurs de proximité.

Le calendrier de déploiement de la fibre dans le département. Pour les villes de Carcassonne et Narbonne, c'est Orange qui assure l'installation du très haut débit..

- Emeraude THD - Emeraude THD

Avant la crise sanitaire, l'information du public sur le déploiement de la fibre était assurée par des réunions publiques. Désormais, c'est surtout au travers du site internet d'Emeraude (www.emeraudethd.fr) que l'on peut se renseigner et surtout tester son éligibilité à la fibre. Avec l'assurance que peut donner un projet piloté par un organisme public (Le Syaden) et qui permet à chacun de choisir librement l'opérateur de son choix.

Voici les opérateurs concernés :

Pour les particuliers : Coriolis, K-net, Nordnet, Ozone, VideoFutur, Wibox, Free, Orange.

Pour les professionnels : Adista, Alphalink, Alsatis, Bouygues Telecom Entreprises, Codepi, Coriolis, Equadex, Flexnetwork, Fullsave, Groupe Convergence.com, Hexanet, IMS Network, Infomil, Jaguar Network, KNet PRO, Linkt, Nerim, Netiwan, Network, OpenIp, Serveurcom, Sewan, SFR, Stella, VOIP Telecom, Waycom